

ACROSTICHE

A Mlle Eva Brulé, de Buckingham P. Q.

Elle est blonde et jolie, elle est fine et charmante,
Eve, enjouée, aimable et toujours souriante.
Ah ! sans exagérer, tel est bien son portrait !

On petit cœur elle a, que son regard candide
BRULÉ efflète tendrement ; telle une onde limpide
n jour ensoleillé nous livrant son secret.
Eve divin Cupidon lui sourit et l'enchanté,
LE t lui chuchote bas pour adoucir l'attente !

Régis Roy.

L'HONORABLE M. LE DR LANCTOT

Le siège de Conseiller Législatif, devenu vacant par la mort de l'hon. M. Wilfrid Prévost, vient d'être donné à M. le docteur J. Lanctot, médecin, officier de santé de la cité de Saint-Henri de Montréal.

L'hon. M. J. Lanctot est né à Saint-Constant, comté de Laprairie, le 21 août 1847 ; il est fils de feu M. Camille Lanctot, de son vivant cultivateur, et de Mme Zoé Tremblay, demeurant encore à Saint-Constant. Cette vénérable dame comptera quatre-vingt-six ans le 21 juin prochain, et sa santé fait espérer qu'elle vivra bien des années encore : nous nous associons de tout cœur aux vœux que pour elle forment ses enfants.



Photo. Quéry Freres

M. J. Lanctot fit ses études au collège de Montréal et à celui d'Ottawa. Il étudia la médecine à l'École Victoria, de Montréal, prit ses grades à Cobourg (Ont.), en mai 1869, les Facultés Victoria n'ayant pas alors le droit de conférer les diplômes de docteur en médecine à ses élèves. Ce qui existait aussi pour la Faculté de droit.

Ce fut M. Lanctot qui fut chargé, en 1869, de faire le discours d'adieu à l'Université de Cobourg, avec M. A. Dessaint, député de Kamouraska, qui trouva la mort dans un accident de chemin de fer, à Lévis, il y a quelques années.

Le Dr Lanctot exerça la médecine durant dix-huit mois à Nashua (N.-H.), aux Etats-Unis, puis revint à Saint-Philippe, d'où il alla au village de Laprairie, et y pratiqua jusqu'au commencement de septembre 1874.

Le 4 de ce mois de septembre 1874, il vint définitivement se fixer à Saint-Henri de Montréal, où il n'a cessé d'habiter depuis.

Sa bonté, sa popularité du meilleur aloi, le firent choisir par ses concitoyens comme maire de Saint-Henri dès 1886. Il était commissaire des écoles depuis 1885, et le resta jusqu'en 1897, époque à laquelle il refusa de se laisser réélire. Malgré toutes ces charges, il trouva moyen encore d'exercer la charge difficile de gouverneur du collège des médecins et chirurgiens, de 1881 à 1887.

S'étant présenté comme candidat aux élections fédérales de 1887 et 1891, pour le comté d'Hochelaga, et aux élections législatives de Québec en 1892, il fut défait dans les premières par l'hon. M. Alph. Desjardins, dans la dernière par l'hon. M. J.-O. Villeneuve, non sans avoir vaillamment lutté.

Depuis 1885, l'hon. M. Lanctot est médecin de la commission d'hygiène de Saint-Henri, et s'est toujours acquitté avec grand zèle des devoirs de cette charge, tout aussi bien que de ses autres devoirs.

En 1881, il épousait Mlle Clara Bourassa, fille de feu M. Hubert Bourassa, en son vivant cultivateur et notable de Laprairie. Le Bon Dieu leur avait donné six enfants : il ne leur a laissé que trois jeunes demoiselles, qui seront la joie de leurs excellents parents.

Si j'emploie ce qualificatif : excellents parents, c'est que je dois l'employer. J'ai sous les yeux des pages écrites—et tout récemment—par le bon docteur ; on y reconnaît tout son amour pour ses parents : et, vous le savez, c'est une des meilleures preuves qu'il est bon père à son tour.

Je cueille au hasard, dans une de ses lettres (qu'il me pardonne cette indiscrétion) cette fière profession de foi : " J'ai fait tout mon possible pour vivre honnêtement et chrétiennement, et je compte mourir bon catholique. "

Voici comment cet homme de bien comprend le journalisme : " Que le Ciel vous garde pour... (on me permettra de supprimer quelques mots trop élogieux et trop peu mérités) et pour l'expansion de la littérature canadienne qui doit être l'exposé du bien, du beau et du vrai, dans notre pays. "

Voilà, certes, qui est fièrement dit, qui est noblement exprimé ; avec les encouragements si explicites que notre vénérable archevêque et notre savant et si aimé M. le chanoine Racicot, grand-vicaire, daignaient nous donner le 12 de ce mois, jour de la fête de la Charité dans la personne du vénéré M. l'abbé Thérien, les paroles de l'hon. M. Lanctot sont pour nous, non-seulement un encouragement, mais une ligne de conduite dont nous espérons ne point nous départir.

FIRMIN PICARD.

ALLELUIA !

C'est l'histoire d'un vieux pêcheur normand.

Elle me fut contée par lui-même, un jour que je lui avais demandé une place dans sa barque pour aller avec lui un peu avant dans la mer.

—Madame, m'avait-il dit avant de quitter le rivage, nous aurons peut-être de l'eau bien vite. Voyez-vous, là-bas, ce point noir au ciel ? C'est le grain qui nous menace ; si vous avez peur de l'orage, restez sur la côte. Moi, je ne crains ni la tempête, ni les flots, ni le péril, ajouta-t-il tristement. En m'embarquant chaque jour, je me dis que tous ne reviennent pas le soir qui sont partis le matin. Mais, qu'importe au pauvre vieux pêcheur de ne plus revenir ?

Je compris qu'une grande souffrance dormait dans l'âme du pêcheur, et avant même de la connaître, je désirais le consoler.

—Ah ! lui dis-je, mettant la rame dans ses mains, le ciel nous sera propice encore. En route, et que Dieu nous garde !

—Que Dieu nous garde ! reprit le pêcheur.

Et il leva l'ancre.

* * *

La mer était douce et tranquille ; lentement, nous nous éloignions du rivage. L'air était empreint de calme, de poésie, de recueillement ; je laissais mon âme se pénétrer du charme de cette nature si imposante et si belle.

Tout-à-coup, des vibrations joyeuses retentirent... C'était les cloches d'une église qui chantaient l'ange-lus.

Tandis que je portais la main à mon front pour y tracer le signe de la Croix, je vis mon vieux pilote se troubler et pâlir. Une larme glissa sur sa joue livide.

—Ah ! ces cloches, dit-il, ces cloches ! que de souvenirs !

J'achevai ma prière ; puis, demandant à Dieu la grâce de faire un peu de bien et d'adoucir la souffrance secrète que je sentais vivre près de moi, je m'approchai du rameur. Nous nous considérâmes tout d'abord en silence ; puis il comprit sans doute que je craignais en parlant de troubler sa douleur et, s'asseyant près de moi :

—Madame, me dit-il, vous avez l'air compatissante ; je veux vous dire ma souffrance. Vous la comprendrez et cela me fera du bien.

* * *

" J'habite, commença le pêcheur, une petite cabane non loin du port. C'est là que je vivais jadis avec ma famille jusqu'au jour où la tempête poussa la barque d'Yvan, mon gendre, sur un écueil, où il périt.

" Sa femme, douce et tendre créature, mourut de douleur quelques mois plus tard, me laissant le seul gardien de son enfant, moi, pauvre vieux, qui avais déjà un pied dans la tombe et qui sentais finir ma carrière.

" Le malheur donne cependant quelquefois du courage, madame ; et quand je me trouvais seul avec le cher petit ange, je me dis qu'il fallait jeter encore mes filets pour donner quelque bien-être à Georgette et remettre un peu de gaieté sur mon front assombri pour lui rendre le bonheur. Cela me fut facile : elle était si bonne, la chère enfant !

" Un seul de ses regards qui me disait : " je t'aime, grand-père " me payait de toutes mes peines ; et quand je rentrais le soir, après une longue journée de travail, ses petits bras qui m'entouraient avec tendresse, ses blonds cheveux qui caressaient mon front, étaient mon meilleur repos.

" Ah ! c'est si bon, sur un front ridé, de sentir les baisers !

" Je ne vous ai point dit que Georgette était belle.

" Son front avait cette candeur de l'enfance à laquelle rien ici-bas ne peut être comparé ; ses lèvres qui ne s'ouvraient que pour laisser s'épancher les doux sentiments de son cœur, étaient petites et charmantes ; et ses grands yeux si purs, si limpides, me faisaient penser souvent que ma petite avait l'idéale beauté que doivent posséder les élus du ciel.

" Cette pensée me donnait de la peine : car l'enfant était si chétive, si délicate, si frêle, que je craignais que le Bon Dieu ne la rappelât parmi les Anges du Paradis.

Comme Yvan, comme moi, comme tous ses aïeux, pêcheurs de père en fils, Georgette avait la passion de la mer. Son plus doux plaisir était de monter dans ma barque : quand elle se trouvait au loin, toute perdue dans le grand Océan, elle sentait, disait-elle, " des choses si grandes, si belles, si douces, qu'elle ne savait pas trouver de mots pour me les dire. "

—Mais, ajoutait-elle, le Bon Dieu sait bien, là—et elle touchait son petit cœur—ce que je désire et ce que j'aime. Ah ! le bon Dieu n'a pas besoin qu'on lui parle pour comprendre ce que nous voulons lui dire !

—Et que désires-tu, qu'aimes-tu, fillette ? lui demandai-je alors avec inquiétude.

—Ah ! ce que j'aime avant tout au monde, c'est toi, grand-père ; ce que j'aime c'est la mer, c'est le ciel ce que j'aime, ce sont les oiseaux, et surtout les oiseaux du Bon Dieu, les hirondelles, qui viennent raser les eaux et qui, d'un beau coup d'aile, remontent jusque dans les cieux ! Tu vois, grand-père, je n'aime pas du tout la terre... Il y a trop de monde, et trop de méchants ! Ah ! je voudrais, comme les hirondelles, pouvoir tout de suite m'envoler près du Bon Dieu !

" Je voulus gronder Georgette ; mais quand je me tournai vers elle pour lui faire lire dans mes yeux tous